

Locateurs ou locataires additionnels

FORMULAIRE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT | EN DOUBLE EXEMPLAIRE

A ENTRE LE LOCATEUR (écrire lisiblement)

ET LE LOCATAIRE (écrire lisiblement)

Nom

N° Rue App.

Municipalité Code postal

N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire)

Adresse de courriel

S'il y a lieu, représenté par _____

Nom

N° Rue App.

Municipalité Code postal

N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire)

Adresse de courriel

S'il y a lieu, représenté par _____

Nom

N° Rue App.

Municipalité Code postal

N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire)

Adresse de courriel

S'il y a lieu, représenté par _____

Nom

N° Rue App.

Municipalité Code postal

N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire)

Adresse de courriel

S'il y a lieu, représenté par _____

Les noms indiqués dans le bail doivent correspondre à ceux que le locateur et le locataire peuvent légalement utiliser.
Le terme « locateur » que l'on trouve dans le Code civil du Québec renvoie généralement au propriétaire de l'immeuble.

I AVIS DE RÉSIDENCE FAMILIALE (art. 403, 521.6 et 521.24 C.c.Q.)

Un locataire marié, uni civilement ou en union parentale ne peut, sans le consentement écrit de son conjoint, sous-louer son logement, céder son bail ou y mettre fin lorsque le locateur a été avisé, par l'un ou l'autre des conjoints, que le logement loué sert de résidence familiale.

Avis au locateur

Je déclare être marié, uni civilement ou en union parentale avec _____.
Nom du conjoint

Je vous avise que le logement faisant l'objet de ce bail servira de résidence familiale.

Signature du locataire ou du conjoint du locataire

_____ Jour _____ Mois _____ Année